

2^e adjoint : M. J. Simonelli

Conseillère : Mme F. Bohain

Les suppléants : F. Pia, D. Farnaud, P. Giaccherini

LES QUESTIONS DIVERSES :

1. Le conseiller P. Giaccherini n'est pas satisfait de l'esthétique du mur devant la cascade, qui, à son goût, cache le plein cintre en pierre de l'aqueduc ; une barrière métallique aurait été, selon lui, plus adaptée. Hochements de tête dans l'assistance... M. le Maire propose de faire crépir le mur et de mettre des tuiles.

2. Le cas Jean Brotier (l'arlésienne). J. Romanini demande à M. le Maire de voir pour la maison mitoyenne appartenant à Melle D. Ferrand. Elle essaie en effet d'embellir le lieu avec toujours l'inquiétude qu'une pierre chute. Le conseiller P. Giaccherini va lui jusqu'à dire qu'un de ces jours, une pierre tombera sur le toit, roulera et finira sa course sur la place de la fontaine. M. le Maire fait remarquer que ce problème était déjà là du temps de la famille Deluy. J. Romanini lui répond qu'il y a malgré tout une différence : cette personne y habite aujourd'hui ce qui n'était pas le cas des anciens propriétaires. M. le Maire fera intervenir un huissier. La mairie sera partie prenante avec les personnes concernées (maisons mitoyennes). Concrètement, un courrier leur sera adressé contenant la proposition de M. le Maire. Espérons que le dénouement soit favorable.

LE PONT DE LA RUE DE LA CASCADE : Le choix et la mise en œuvre de la barrière de sécurité est, à ce jour, pas définit. M. le Maire y réfléchit .

M. le Maire apporte à son conseil plusieurs informations :

* Une réunion aura lieu le 23 Mai à 14h00 sur les Clots avec le SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification), présidé par M. M. Gay-Para, pour faire le point sur l'enfouissement du réseau.